

# La Vallée d'Aure

## VALLEE PRESERVEE ET ENSOLEILLEE

En lisière du **Parc National des Pyrénées** et de la **Réserve Naturelle du Néouvielle**... Saint-Lary est attaché à ce **patrimoine naturel** !

Bénéficiant d'un **climat privilégié** car largement **ensoleillée** et protégée des perturbations d'Ouest par le sommet de l'**Arbizon** son ange gardien, la **vallée d'Aure** est un lieu **agréable** et **préservée** du développement industriel. Depuis le village d'**Arreau**, elle remonte et s'étend le long de la rivière la **Neste d'Aure** jusqu'à l'**Espagne** dont l'accès se fait par le **Tunnel d'Aragnouet-Bielsa** (ouvert tous les jours 24/24H).

Situé en plein cœur de cette vallée unique, **Saint-Lary** s'est rapidement développé à l'après-guerre notamment avec la construction des grands barrages hydroélectriques d'altitude (notamment le barrage de cap de long) et de la **station de ski** dont l'aménagement a commencé à partir de 1957.

## Au cœur de paysages à couper le souffle

Le village abrite la **Maison du Parc National**, un espace muséographique gratuit dédié au Parc National des Pyrénées. Située dans l'ancienne Tour Hachan, la visite guidée ou libre vous permettra de découvrir les différents **milieux forestiers** de la vallée, la **gestion éco-responsable** du bois ainsi que des contes **adaptés aux enfants**. N'hésitez pas à faire le plein de documentation pour partir en exploration !

Riche en **faune** et en **flore**, [la Réserve Naturelle du Néouvielle](#) fait partie des **incontournables**. Accessible aux **randonneurs**, cet **espace sauvage** est parsemé de multiples **lacs** d'altitude. On en dénombre pas moins de 70 dont les **lacs d'Orédon**, de l'**Oule**, Aubert et Aumar ainsi que le barrage de **Cap de Long**.

La visite peut se faire de refuge en refuge pour savourer pleinement la beauté du site.

Classé site « Natura 2000 », les vallées du **Rioumajou** et du **Moudang** permettent d'observer de **nombreux oiseaux** mais aussi des **espèces végétales** propres aux Pyrénées. Des "**animations découvertes**" vous attendent, ainsi que des **balades** à dos d'ânes. Que ce soit pour **pêcher** ou pour vous **promener**, n'hésitez pas à vous renseigner.

## La vallée d'Aure, engagée dans le développement durable

La **vallée d'Aure** a su traverser le temps tout en conservant son **patrimoine naturel et culturel**. Située sur l'un des **chemins de Saint-Jacques de Compostelle**, la

vallée est classée **Pays d'Art et d'Histoire**. Ses habitants sont attachés à ce lieu de vie et veillent au **développement durable** : plus de 80% des territoires sont protégés. Ainsi, **Saint-Lary** a mis en œuvre plusieurs actions :

- **Sur le transport** : l'utilisation du **téléphérique** ou de la **télécabine** pour les piétons, les personnels des remontées mécaniques, rues fermées aux piétons sur certaines périodes, **navettes gratuites** en **hiver** entre Saint-Lary, Vignec, Vielle-Aure, Bourisp, toutes les 15-20 minutes ;
- **Sur l'énergie** : refuges d'altitudes équipés de **panneaux solaires photovoltaïques**, de nouvelles générations d'enneigeurs moins consommateurs d'énergie, une politique d'optimisation de la consommation d'énergie pour la mairie,
- **Sur l'aménagement** :

### Révision du PLU associée à l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

La commune a révisé son Plan Local d'Urbanisme qui a été approuvé en mars 2016. Cette révision s'est faite avec une approche environnementale de l'urbanisme.

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) de la commune de Saint-Lary-Soulan affirme les principes majeurs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, à savoir :

→ **Le principe d'équilibre entre :**

1. Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;
2. L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
3. La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables ;
4. Les besoins en matière de mobilité

→ **La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville,**

→ **Le principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité,**

→ **Le principe du respect de l'environnement.**

**Le PLU assure la préservation du patrimoine naturel, de la biodiversité et des continuités écologiques.** La grande majorité des secteurs identifiés comme à enjeu fort vis-à-vis du milieu naturel ont en effet été préservés par un classement en zone N.

Le PLU s'est attaché à **préserver le cadre de vie du territoire** par :

- un développement en **continuité des secteurs urbains existants**,
  - un **classement en zone naturelle des principales zones à enjeu** du territoire,
  - un classement en **Espaces Boisés Classés des boisements** formant un écrin de verdure au sud du village et une **identification au titre du L 123-1-5-7 d'éléments contribuant à assurer la continuité écologique dans le village** (ripisylve de la Neste, alignements boisés, parc des thermes, etc.),
  - la définition **d'orientations d'aménagement et de programmation intégrant par exemple des principes de cheminements doux, le traitement végétal dans les opérations d'aménagements** afin de préserver le caractère paysager, etc.
- 
- trois zones **Natura 2000** (Néouvielle : [\(Découvrez le site internet\)](#) , Rioumajou et Moudang) ;

## Accessibilité

La commune a fait l'objet d'un programme de mise aux normes des bâtiments dans le cadre de l'AD'AP Agenda d'accessibilité programmé. La prise en compte des normes d'accessibilité a été faite au fur et à mesure des travaux de rénovations effectués (Maison du Patrimoine, Hospice du Rioumajou...).

Les bâtiments accessibles : Mairie et Maison du Petit Montagnard (Garderie, crèche, centre de loisirs, hébergement des pompiers, salle hors-sac et voirie communale), Gymnase et piscine.

Tourisme & Handicap : Dans une volonté d'accessibilité, Saint Lary a aménagé des infrastructures adaptées à tous types de handicap. Le label Tourisme & Handicap obtenu en 2016 et renouvelé en 2023 en est l'aboutissement. L'Office est accessible à tous.



## Eclairage public

Le territoire de la commune bénéficie du label Réserve internationale de ciel étoilé (RICE), visant à atténuer la pollution lumineuse.

40 % des flots de lumière émis par l'éclairage partent vers le ciel, entraînant une pollution lumineuse qui voile le ciel étoilé, déstabilise les écosystèmes nocturnes et représente une consommation importante d'énergie gâchée.

La commune de Saint Lary Soulan a engagé, au fur et à mesure des travaux réalisés, le remplacement des dispositifs d'éclairage. Tous les travaux réalisés ont été fait en favorisant l'installation de nouveaux modes d'éclairage économes et non polluants.

Derniers travaux réalisés : Rénovation de l'éclairage du village des chalets, de la Promenade de la Neste et du quartier Espeyrias.

### CARTE DE LA RICE DU PIC DU MIDI



### • Sur les déchets :

- Saint-Lary Village - Pla d'Adet - Espiaube - Soulan : La commune et la communauté de communes ont mis en place un maillage de conteneurs semi-enterrés où l'on peut déposer les sacs jaunes et noirs et les verres à tout moment, 24h/24. Chaque point propreté se compose d'au moins trois conteneurs, un pour les ordures ménagères (sacs noirs), un pour les déchets recyclables (sacs jaunes), et un pour le verre. A ce jour on compte plus de 20 points propreté sur la station et SOULAN ainsi que plus de 30 à SAINT-LARY Village.
- Une journée annuelle du ramassage des déchets en juillet.



## Assainissement écologique

### Toilettes sèches de Frédancon

Les toilettes sèches de Frédancon dans la vallée du Rioumajou ont été remplacées en 2016. Cette zone au sein du site Natura 2000 accueille un grand nombre de touristes et concentre d'importants enjeux environnementaux. Elle bénéficie de ce type d'installation depuis les années 1990.

### Cuve de collecte des toilettes chimiques



Photo 2 Cuve de récupération des toilettes chimiques des camping-cars



Photo 1 : Les toilettes sèches de Frédancon

Afin de limiter le risque de pollution, une cuve de 2000 L a été mise en place pour la collecte des toilettes chimiques des camping-cars, près de la zone de bivouac des camping-cars de Frédancon.



## Les ânes des Pyrénées

La commune est devenue en 2018 **co-propriétaire d'une troupe de 10 ânes des Pyrénées** et propose des balades à dos d'ânes dans la Vallée du Rioumajou en juillet et août. La commune est aussi engagée auprès de L'Association d'Occitanie des Eleveurs d'Anes et Mulets des Pyrénées pour la **préservation de la race traditionnelle locale les petits ânes des Pyrénées de type gascon**.

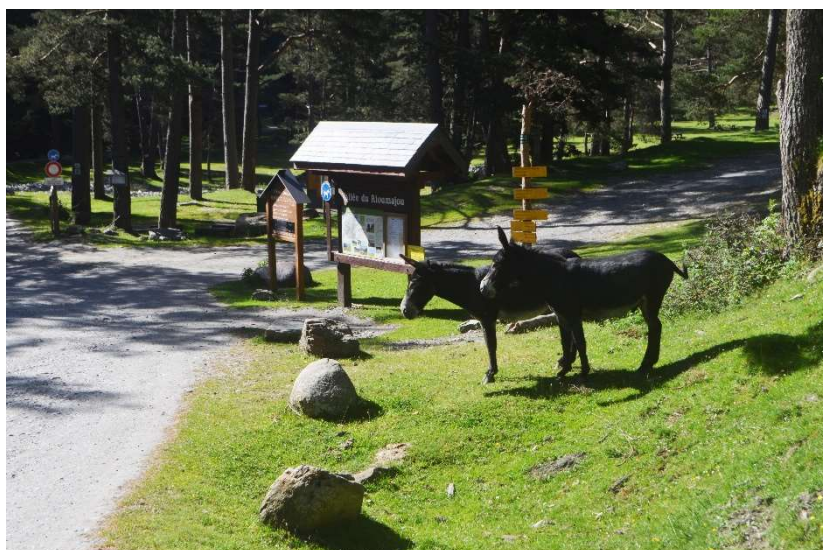


Photo 3 : Les ânes des Pyrénées au Rioumajou

## Pastoralisme

Depuis toujours, les élus de la commune de Saint Lary Soulan ont pris la mesure de **l'importance de l'activité pastorale dans nos montagnes**. C'est une activité ancestrale qui a de tous temps accompagné les hommes. C'est pour cette raison que la commune a mené une politique volontariste dans ce domaine.

## Deux Estives et une Association Foncière Pastorale

Le territoire de la commune dispose de **2 zones d'estives** distinctes gérées par 2 groupements pastoraux :

- au-dessus de Soulan et sur le domaine skiable - 902 hectares : **Groupelement pastoral de Soulan**
- dans la vallée du Rioumajou - 4354 hectares: **Groupelement pastoral du Rioumajou**

En 2012, la commune a créé une **Association Foncière Pastorale autour du hameau de Soulan** (583 parcelles, 143 propriétaires, Superficie : 196 ha dont 76 ha appartenant à la commune de Saint-Lary-Soulan). Ses objectifs sont de **soutenir l'activité agro pastorale** de la commune grâce à une **meilleure utilisation de la moyenne montagne** (zone intermédiaire), éviter la perte d'une ressource pastorale indispensable aux éleveurs, assurer **l'entretien des terrains, réouvrir le paysage, conserver un patrimoine et limiter les risques de feu**.

## Une bergerie et 15 cabanes communales

Actuellement, la commune est propriétaire :

- sur les estives de Soulan de **2 cabanes pastorales et d'une bergerie communale** gérées par le Groupelement Pastoral de Soulan,
- dans la Vallée du Rioumajou ce sont **12 cabanes, dont 8 à vocation pastorale**, que la commune détient.
- Et un **abri pastoral héliportable**, mis en place l'été sur le quartier de Niscoude dans le Rioumajou.

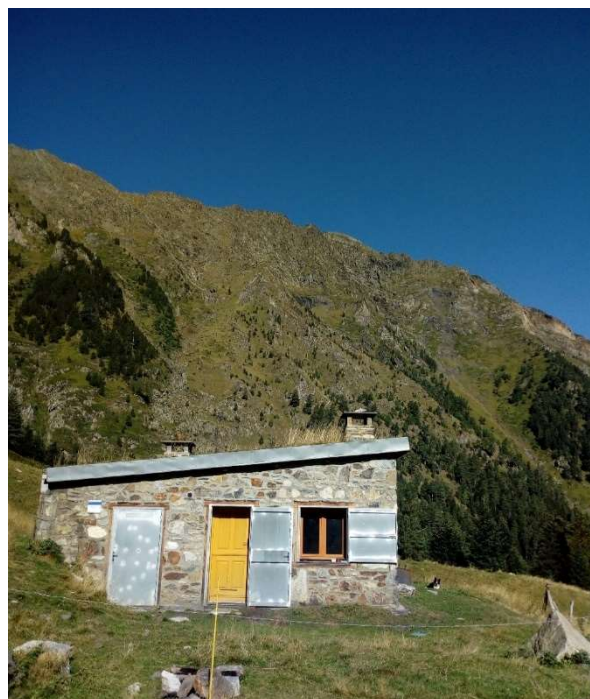


Photo 4 : Cabane pastorale d'Aret



## Des cabanes réparties sur chaque quartier d'estive



Photo 5 : Cabane pastorale de La Plagne

La topographie de la vallée du Rioumajou fait que chaque secteur ou quartier d'estives est indépendant des autres. Les reliefs sont très marqués rendant les différentes zones accessibles au prix de longues marches, qui peuvent être parfois périlleuses.

C'est pour cette raison que chaque quartier d'estives a besoin de ses propres équipements. Ils représentent des enjeux sur le long terme pour l'avenir du pastoralisme et le maintien des milieux ouverts.



Photo 6 : L'abri héliportable en hivernage à la Maison du Patrimoine

## L'Atlas de Biodiversité Communal

La commune s'est inscrite en 2021 dans le programme d'Atlas de Biodiversité communal avec le Parc national des Pyrénées. L'objectif est de susciter l'envie d'agir en faveur de la biodiversité à l'échelle du territoire. Chacun, élus, habitants, scolaires peut tenir un rôle particulier dans la préservation de ce patrimoine qui constitue par ailleurs un élément fort de l'attrait de nos vallées.

Le Parc National a proposé pour ce programme en Vallée d'Aure, de regrouper les communes de Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Vielle-Aure et Saint-Lary-Soulan.



Ce programme, mis en place pour 3 années, débute par la mise en place d'un comité de suivi chargé d'identifier les besoins propres à la Vallée d'Aure et d'accompagner le programme pendant le temps de sa mise en œuvre.

Les 3 grands axes de ce projet sont :

- la production de connaissances naturalistes,
- la réalisation d'animations grands publics,
- la réalisation d'animations scolaires.

